

COMPTE RENDU PRESSE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le neuf mars à 18h30, les membres du conseil municipal, dûment convoqués le trois mars deux mil vingt-six, se sont réunis sous la Présidence de Michel HARDOUIN, Maire.

1-Présentation et adoption des Comptes Financiers Uniques de l'exercice 2025.

Le conseil municipal, à la majorité :

- ADOPTE l'ensemble des Comptes Financiers Uniques de l'exercice 2025.

2- Budgets communal, « cellules commerciales » et « Immeuble communal 21 Rue des Ecoles » - Répartition de l'encours de la dette.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- PREND ACTE du montant de la dette, du nombre des prêts en cours et de leur niveau de risque.

3- Taxe de séjour – Bilan 2025 – Annexe au Compte Financier Unique.

- PREND ACTE de l'utilisation de la taxe de séjour 2025.

4- Rue des Alleux (carrefour de la Croix Juhel) – Acquisition d'une partie des parcelles G n°1 (emplacement réservé n°12) et n°2.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- APPROUVE l'acquisition d'une partie des parcelles cadastrées G n°1 et 2 (environ 40 m²) pour régulariser l'emprise de fait de la voirie et du calvaire édifié en 1875 et sécuriser l'accès à la Rue du Domaine pour les véhicules arrivant du nord de la Rue des Alleux et qui manquent de visibilité.